

CANALISATION POUR TRANSFERT DE FLUIDES CONTROLE DE L'ETANCHEITE

Page 1/5

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Ce document est équivalent au document du Groupe RENAULT SA de référence 34-04-806.

L'équivalence s'applique au premier niveau, elle ne concerne pas les documents cités.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable du Service Normalisation de ce Groupe.

Il est conforme à l'accord intervenu entre ce Groupe et le Groupe PSA Peugeot Citroën en Juin 1997.

SOMMAIRE

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	1
2. PRINCIPE	1
3. MOYENS D'ESSAI	1
3.1. BANC D'ESSAI	1
4. MODE OPÉRATOIRE	3
5. EXPRESSION DES RÉSULTATS	3
6. COMPTE RENDU D'ESSAI	3
ANNEXE 1	4
7. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	5
7.1. HISTORIQUE	5
7.2. DOCUMENTS CITÉS	5
7.3. EQUIVALENT À :	5
7.4. CONFORME À :	5
7.5. MOTS CLEFS	5

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente procédure a pour but de décrire un essai permettant de contrôler l'étanchéité à l'air des pièces d'un circuit pour transfert de fluides.

Ces canalisations peuvent être réalisées en élastomère vulcanisé ou thermoplastique, en métal ou en thermoplastique ou en associant ces différents matériaux.

2.PRINCIPE

Les pièces à contrôler sont immergées dans l'eau et sont ensuite soumises à une pression d'air. S'il y a des fuites, elles doivent être répertoriées et mesurées.

3.MOYENS D'ESSAI

3.1.BANC D'ESSAI

(Voir annexe 1)

Il est constitué de :

- un récipient rempli d'eau (à $23\text{ °C} \pm 5\text{ °C}$) capable de recevoir les pièces à contrôler (voir : canalisations, liaisons, etc.). L'eau du récipient doit être renouvelée en permanence afin d'assurer la visibilité nécessaire pour la localisation des fuites éventuelles,

- une source d'air comprimé équipée d'un détendeur et d'un manomètre permettant d'obtenir la pression d'essai précisée au CDC spécifique,
- une éprouvette graduée de 10 cm³ de volume maximum,
- un embout fixé dans le récipient en rapport avec la pièce à contrôler,
- une canalisation de 500 mm de long reliant la source d'air comprimé à la pièce à contrôler.